

Je ne peux m'empêcher de penser que les arguments selon lesquels c'était nécessaire ne tiennent pas debout, même du point de vue des bénéficiaires de cette opération. J'ai écouté les représentants des caisses d'épargne et de crédit, dont beaucoup sont mes amis, nous expliquer qu'ils avaient besoin de cet argent. Mais en réalité, un mécanisme de protection a été mis en place il y a des années par l'intermédiaire des caisses centrales pour garantir les avoirs des caisses d'épargne et de crédit au niveau local. Il y a donc déjà un parapluie pour protéger les caisses d'épargne et de crédit en cas de pertes dues à une mauvaise gestion ou à des investissements malchanceux. Il n'est donc pas vrai que les caisses d'épargne et de crédit soient menacées des pires catastrophes si le projet de loi n'est pas adopté. Il est manifeste que le mouvement des caisses d'épargne et de crédit est solvable parce qu'il est prudent, et qu'il est prudent parce qu'il a été bien géré. Il a pris des assurances pour se couvrir en cas de pertes. Il n'a pas besoin, et il ne l'aurait d'ailleurs pas demandé, de ce genre d'aide du gouvernement. Si l'on nous presse maintenant d'adopter ce projet de loi rapidement, c'est tout simplement parce que le gouvernement s'est précipité comme le Père Noël au milieu de l'année en disant à tout le monde de ne pas s'affoler, parce qu'il allait tout payer. Il ne s'est pas posé une seconde la question de savoir d'où il sortirait cet argent.

● (1600)

Je pense qu'il est maintenant temps de tirer un trait et de dire: Non, nous ne le ferons pas parce que ce n'est pas bien. Ce n'est pas bien, parce que ce n'est pas le genre d'attitude que les Canadiens doivent adopter vis-à-vis du gouvernement. Si j'étais conservateur, je serais en train d'expliquer aux gens qu'ils ne peuvent pas compter sur le gouvernement pour tout faire à leur place. C'est ce que les conservateurs me disent à chaque fois que je parle de verser des prestations d'assurance-chômage aux gens qui ont épuisé leurs crédits et n'ont toujours pas trouvé de travail. Les conservateurs disent: «Le gouvernement ne peut tout faire pour vous». Quand j'évoque le problème des gens exploités auxquels on fait payer des loyers exorbitants et qui ne peuvent trouver des logements sociaux en nombre suffisant pour les accueillir eux et leurs familles, les conservateurs disent: «Le gouvernement ne peut tout faire pour vous».

En l'occurrence il se trouve que quelques-uns de leurs bons amis, dont les noms passent inaperçus dans la liste, veulent soutirer quelques dollars de plus au système. Les conservateurs, toujours prêts à rendre service, font tout pour s'assurer qu'ils seront indemnisés avec les deniers publics. Cela se fera en dépit des plus vives objections du Nouveau parti démocratique et même si c'est injuste. Cela se fera uniquement parce que le parti conservateur jouit de la plus forte majorité de l'histoire du Canada. Cela ne se ferait pas et ne pourrait pas se faire dans n'importe quelle autre législature.

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'interviens pour parler de . . .

M. Lewis: Attendez. Le troisième . . .

M. Turner (Vancouver Quadra): Je suis désolé.

M. le Président: Le secrétaire parlementaire se rend compte que j'avais un problème parce qu'un député conservateur et le très honorable représentant se sont levés en même temps. Dans ces conditions, j'accorde la parole au très honorable représen-

Indemnité aux déposants

tant, à moins qu'il ne préfère attendre et laisser la parole au député conservateur.

M. Turner (Vancouver Quadra): Je ne voudrais pas priver le député . . .

M. le Président: Pas du tout.

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion de parler de cette question à l'étape de la deuxième lecture et de proposer un amendement, contre lequel on a imposé la clôture. Cela commence à devenir une habitude du gouvernement. Le gouvernement jouit de la plus forte majorité parlementaire de notre histoire. Pourtant, il est absolument incapable de faire adopter ses mesures sans recourir à la force, sans entraver le cours normal des débats, sans recourir à la guillotine presque à tout coup. J'affirme catégoriquement que nous, nous sommes contre cette mesure parce que c'est une mauvaise mesure qui n'aurait jamais dû voir le jour à la Chambre des communes.

Je tiens à féliciter mon collègue, le député de Cochrane-Supérieur (M. Penner) qui a fort bien exposé la situation cet après-midi. Je rends hommage aussi à mes collègues qui ont suivi ce projet de loi pendant toute l'étape du comité, surtout la députée de Trinity (M^{lle} Nicholson) qui faisait fonction de critique officiel dans ce domaine. Elle s'est montrée très perspicace par son analyse et par les questions qu'elle a posées concernant cette mesure. Je trouve que celles qu'elle a posées à la ministre d'État aux Finances (M^{me} McDougall) et au ministre des Finances (M. Wilson) étaient particulièrement bien formulées, qu'elles représentent, pour les députés, des modèles de questions à poser pour mettre un ministre sur la sellette.

Je m'en voudrais de ne pas féliciter le député de Laval-des-Rapides (M. Garneau) et celui de Saint-Henri-Westmount (M. Johnston) qui l'ont si efficacement soutenue dans ses efforts au comité.

Le fiasco bancaire à l'origine de cette mesure est une histoire incroyable d'incompétence et de duperies ministérielles.

M. Lewis: Ce n'est pas ce que le Sénat a dit.

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est exactement ce qu'il a dit, au contraire. L'autre endroit a dû mitiger ses propos sur la question de la responsabilité ministérielle parce que le Sénat voulait un rapport adopté à l'unanimité et que personne n'a réussi à convaincre les sénateurs conservateurs de donner libre cours à leurs véritables sentiments sur l'incompétence ministérielle qui a entouré cette affaire.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, comme vous vous en souviendrez, lorsque le renflouement a été proposé à la Chambre en mars, le parti libéral a donné son accord sur la foi des bonnes paroles du premier ministre (M. Mulroney), du ministre des Finances et de la ministre d'État aux Finances. Le 25 mars, le ministre des Finances a déclaré, et je cite: «Nous estimons que cette banque est maintenant viable, qu'elle deviendra rentable, et qu'elle nous remboursera, de même que les autres membres du groupe de soutien, sur ses bénéfices futurs».